## RÉSUMÉ

1. Depuis son accession à l'OMC en 2013, le Tadjikistan applique un régime de commerce et d'investissement relativement ouvert. Il a un fort potentiel de croissance, soutenu par ses abondantes ressources hydrauliques, sa population jeune, son paysage montagneux, l'attrait qu'il offre aux touristes et sa proximité avec les grands marchés de la région. Il rencontre des difficultés principalement au niveau sectoriel – à savoir des obstacles dans le système financier et des insuffisances infrastructurelles – ainsi que pour attirer davantage d'investissements privés, diversifier et développer les exportations, et créer des possibilités d'emploi non agricole.

2. Le Tadjikistan est un pays enclavé, montagneux et à faible revenu, avec un PIB par habitant de 835 USD en 2018. Pendant la période considérée (2013-2019), il a enregistré une croissance économique robuste, avec une moyenne annuelle de près de 7%. La croissance a été soutenue par la demande intérieure, alimentée par de gros investissements dans les infrastructures et par la demande d'importations de biens à forte intensité de capital qui en a résulté, ainsi que par la consommation privée, stimulée par les envois de fonds des travailleurs expatriés. Avec un niveau équivalant à 35% du PIB en 2019, les envois de fonds continuent de jouer un rôle important dans l'économie.

3. Toutefois, la forte croissance ne s'est pas traduite par des possibilités d'emploi formelles suffisantes: plus de 60% de la main-d'œuvre reste concentrée dans le secteur agricole et de nombreux citoyens tadjiks travaillent à l'étranger. L'économie est fortement dollarisée, ce qui témoigne d'un manque de confiance dans le système financier national. La monnaie a affiché une tendance à la dévaluation, tandis que la Banque centrale a adopté des mesures pour resserrer le contrôle des changes et s'orienter vers le ciblage de l'inflation. Le gouvernement a adopté une politique budgétaire expansionniste: l'augmentation rapide des dépenses publiques a entraîné un accroissement du ratio déficit budgétaire au PIB. L'importance des investissements publics dans des projets d'infrastructure présente également des risques de détérioration du budget.

4. Le commerce joue un rôle majeur dans l'économie, bien que la part du commerce total des marchandises et des services dans le PIB soit tombée de 74% en 2013 à 58% en 2018. Le déficit du commerce des marchandises a diminué, principalement en raison de la baisse des importations due, entre autres choses, à la baisse des envois de fonds, à la dépréciation du taux de change et à l'accroissement de l'offre intérieure. Le panier d'exportation s'est diversifié; auparavant dominé par l'aluminium et le coton, il a englobé davantage de textiles, de ciment et de produits minéraux, entre autres. Les principaux produits d'exportation sont les produits minéraux, les métaux communs et les textiles, et les principaux partenaires commerciaux sont les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), la Chine, l'Union européenne, la Turquie et l'Afghanistan. Le déficit du compte courant est tombé de 10% du PIB en 2013 à 5% en 2018.

5. La politique commerciale est formulée conformément à la Stratégie nationale de développement 2030, qui fixe des objectifs pour la croissance du PIB et la diversification des exportations. Le Programme de développement à moyen terme du Tadjikistan pour 2016-2020 définissait des plans d'action visant à faire évoluer l'économie, qui était principalement tirée par l'investissement public et les envois de fonds, vers un nouveau modèle de croissance économique de grande qualité fondé sur la promotion de l'investissement et l'expansion de l'offre et des exportations intérieures. Le Programme national de promotion des exportations et de remplacement des importations pour la période 2016-2020 vise à accroître les exportations et à réduire la part des biens de consommation et des services dans les importations en augmentant la capacité de production nationale.

6. Le Tadjikistan est devenu le 159ème Membre de l'OMC le 2 mars 2013. Il a consolidé toutes ses lignes tarifaires et a pris des engagements spécifiques au titre de l'AGCS dans 11 secteurs de services. L'écart entre les taux consolidés et les taux appliqués est faible. La moyenne simple des taux consolidés est de 8%, soit un peu plus que la moyenne des taux NPF appliqués (7,9% en 2019). Le Tadjikistan a signé l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) dès son accession et il a obtenu le statut d'observateur auprès du Comité des marchés publics (AMP) en 2014. En 2016, il a déposé son instrument d'acceptation du Protocole de 2005 portant amendement de l'Accord de l'OMC sur les ADPIC et il a obtenu le statut d'observateur auprès du Comité du commerce des aéronefs civils. En juillet 2019, il a ratifié l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE).

7. À l'OMC, le Tadjikistan a des notifications en suspens, ou des notifications obsolètes, dans les domaines suivants: DPI (point de contact); Accord sur les MIC; licences d'importation (notification annuelle); restrictions quantitatives; évaluation en douane; règles d'origine; mesures contingentes (antidumping, compensatoires et sauvegardes); système de commerce d'État; et commerce des services.

8. Le Tadjikistan est partie à un certain nombre d'accords préférentiels. Le Traité sur la zone de libre-échange entre les membres de la CEI (ZLE CEI) est entré en vigueur pour lui en 2015. En 2000, le pays a signé le Traité sur l'établissement de la Communauté économique eurasiatique (CEEA), qui a par la suite été dissoute pour être remplacée par l'Union économique eurasiatique (UEE). Les autorités tadjikes ont indiqué qu'elles n'avaient pas l'intention de participer à l'UEE dans l'immédiat. Le Tadjikistan est également partie à l'Accord commercial de l'Organisation de coopération économique (ECOTA). Il a signé des accords bilatéraux de libre-échange avec l'Ukraine et l'Ouzbékistan, qui prévoient tous deux un régime de commerce en franchise de droits pour toutes les marchandises, à l'exception de listes d'exemptions convenues.

9. Le Tadjikistan bénéficie des schémas SGP du Canada, du Japon, de la Suisse et de la Turquie. Il accorde aussi des préférences commerciales unilatérales pour les importations en provenance des PMA sous la forme d'une réduction de 50% des taux de droits NPF appliqués.

10. Le régime d'investissement étranger direct (IED) du Tadjikistan est relativement ouvert, car la législation relative à l'investissement ne traite généralement pas de questions concernant par exemple les secteurs où l'IED est interdit ou restreint. Les exceptions visent le secteur de l'assurance, pour lequel certaines restrictions sont prévues à l'égard des investisseurs étrangers. Dans certains secteurs, les entreprises publiques peuvent ne pas être privatisées, et leur position dominante sur le marché peut décourager les nouveaux venus.

11. Afin d'améliorer les conditions de l'activité des entreprises, les autorités ont lancé diverses initiatives de réforme, y compris la simplification des procédures d'enregistrement des entreprises par le biais du système de guichet unique pour les investisseurs, le renforcement du cadre du régime foncier et l'allégement de la charge imposée par le régime de licences et les inspections. Les réformes ont contribué à accroître progressivement le nombre de petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que la part du secteur privé dans l'économie.

12. Toutefois, des obstacles subsistent, tels que le manque de clarté de la législation propre à l'IED; les difficultés d'accès des investisseurs aux terrains; un régime fiscal contraignant, en particulier pour les PME; et l'application discrétionnaire de la réglementation en matière de licences, de taxes et de prix. Les conditions d'admissibilité aux incitations à l'investissement ne sont pas pleinement spécifiées dans la législation. Les entrées d'IED ont été faibles et sont concentrées dans quelques grands projets, principalement dans les secteurs de l'énergie et des industries extractives.

13. Diverses améliorations ont été apportées aux procédures douanières pendant la période considérée; par exemple, la déclaration électronique des marchandises et des véhicules a été mise en œuvre en 2014; en avril 2019, le Ministère du développement économique et du commerce a lancé le portail commercial du Tadjikistan, qui permet aux négociants et aux investisseurs d'accéder aux renseignements relatifs aux procédures d'importation, d'exportation et de transit; et, en septembre 2019, un système de guichet unique visant à interconnecter toutes les autorités compétentes délivrant les autorisations requises pour l'importation, l'exportation et le transit des marchandises a été lancé à titre d'essai. En particulier, le 2 juillet 2019, le Tadjikistan a ratifié l'AFE de l'OMC, qui est entré en vigueur pour lui le même jour. L'Accord prévoyait la création du Comité de coordination de la facilitation des échanges, ainsi que la mise en place du Comité de la facilitation des échanges du Tadjikistan. Le pays se situe toujours au bas du classement selon les indicateurs de la Banque mondiale sur le commerce transfrontalier – soit 148ème sur 190 économies en 2019 –, peut-être en raison de son enclavement. Au Comité de l'évaluation en douane de l'OMC, le Tadjikistan a fait l'objet d'une préoccupation commerciale spécifique concernant l'utilisation alléguée de prix de référence.

14. Le tarif douanier de 2019 comprend 11 411 lignes au niveau des positions à 10 chiffres du SH, 98,1% des lignes tarifaires étant soumises à des droits *ad valorem*. La moyenne simple des taux NPF appliqués en 2019 était de 7,9%: 10,8% pour les produits agricoles (définition de l'OMC) et 7,1% pour les produits non agricoles. Parmi tous les droits *ad valorem*, les taux varient entre la

franchise de droits et 30%. Le taux le plus élevé (30%) s'applique aux tapis et autres revêtements de sol en matières textiles. Lorsque des EAV sont inclus, l'EAV le plus élevé (108,2%) s'applique à la bière en boîtes de plus de 10 litres. Les taux NPF appliqués dépassent les taux consolidés dans le cadre de l'OMC pour 31 lignes tarifaires (au niveau des positions à 10 chiffres du SH), visant principalement les œufs d'oiseaux, certains fruits, les minerais de plomb, certains bois sciés ou coupés, les tissus, certaines machines et certaines parties de véhicules.

15. L'importation d'automobiles fabriquées avant 2005 et d'ampoules électriques à incandescence est interdite. Les licences d'importation s'appliquent, entre autres, aux produits du tabac, aux stupéfiants et aux substances psychotropes et précurseurs, aux produits pharmaceutiques et médicaux et aux matières radioactives. Les personnes physiques et morales étrangères ayant une présence commerciale au Tadjikistan peuvent obtenir des licences d'importation dans les mêmes conditions que les personnes physiques et morales nationales.

16. Les procédures douanières à l'exportation sont analogues aux procédures à l'importation. Des droits d'exportation sont perçus pour un certain nombre de produits, y compris les cuirs et peaux bruts, la soie grège, les cocons de vers à soie, le coton, et les déchets et débris de fonte, de cuivre et d'aluminium. Un certain nombre de produits sont soumis à des prescriptions en matière de licences d'exportation.

17. Les recettes fiscales, dont la principale source est la TVA devant l'impôt sur le revenu, ont augmenté régulièrement. Les taxes perçues à la frontière, y compris les droits d'importation et d'exportation, la TVA et les droits d'accise, représentent près du tiers des recettes fiscales totales. Des incitations fiscales sont accordées à un grand nombre de secteurs, dont les activités manufacturières et de transformation, les centrales hydroélectriques, la transformation du coton, l'agriculture et le tourisme, et le marché des valeurs mobilières.

18. Au 1er janvier 2019, le Tadjikistan comptait 25 848 normes interétatiques, qui sont des normes élaborées par des comités techniques du Conseil interétatique de normalisation, de métrologie et de certification des pays de la CEI. Elles représentaient 97,7% de l'ensemble des normes au Tadjikistan; les 2,3% restants sont des normes nationales (596). Parmi les normes interétatiques, 29% sont harmonisées avec les normes ISO.

19. Le Tadjikistan possède 17 normes obligatoires (règlements techniques), dont 6 ont été notifiées à l'OMC et 4 sont liées aux prescriptions SPS, à savoir celles concernant: les produits à base de jus de fruits et/ou de légumes; les aliments pour animaux et les additifs pour aliments pour animaux; les produits alimentaires, la viande et les produits carnés; et le lait et les produits laitiers. Dans les domaines liés aux mesures SPS, le Tadjikistan s'est efforcé d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de se protéger contre l'utilisation excessive de pesticides et de faciliter ses exportations de produits agricoles.

20. Le Tadjikistan n'a présenté aucune notification à l'OMC au titre de l'article XVII sur les arrangements relatifs au commerce d'État, bien que, dans la pratique, Tajiktransgas ait le droit exclusif d'importer du gaz naturel par conduites. Au cours du processus d'accession à l'OMC, diverses entreprises publiques, y compris dans les secteurs des industries extractives, des produits chimiques et de l'agriculture, ont été privatisées. Toutefois, le nombre d'entreprises d'État reste considérable et certaines ont encore une position dominante sur le marché, en particulier dans les secteurs des télécommunications, des transports et de l'énergie.

21. Le cadre juridique des marchés publics a fait l'objet de réformes importantes visant, selon le gouvernement, à assurer sa conformité avec l'AMP de l'OMC et avec les dispositions de l'ALE avec la CEI relatives aux marchés publics. La législation actuelle ne fixe aucune limite à la participation étrangère aux marchés publics. Le Tadjikistan a présenté un certain nombre de notifications à l'OMC concernant sa législation sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) et les procédures visant à faire respecter ces droits. La Stratégie nationale de développement de la propriété intellectuelle 2014-2020 fixe comme objectif l'intégration du régime des DPI dans la politique sociale et économique de l'État, afin de promouvoir la compétitivité de l'économie.

22. Bien que les terres agricoles ne couvrent qu'un quart du territoire tadjik, l'agriculture est un pilier important de l'économie puisqu'elle représente environ 20% du PIB et 60% de l'emploi. Au cours de la période 2013-2018, la production agricole du Tadjikistan a augmenté régulièrement et

le déficit commercial des produits agricoles a diminué. Des progrès ont été réalisés dans la diversification de la production agricole au détriment du coton, qui reste néanmoins une importante source de recettes d'exportation.

23. L'agriculture tadjike reste très vulnérable aux chocs induits par le climat. Parmi les autres difficultés rencontrées par le secteur figurent les lacunes du régime foncier, l'insuffisance des infrastructures, les coûts élevés du transport, les défaillances de la gestion des ressources en eau et la détérioration des systèmes d'irrigation, la faiblesse du cadre SPS, les migrations importantes de main-d'œuvre et l'accès insuffisant au financement. En 2019, pour contenir la hausse des prix de la viande bovine, le Tadjikistan a imposé un contrôle des prix, mis en circulation des stocks provenant des réserves de l'État et accordé des exonérations fiscales sur les importations de viande bovine.

24. Bien que le Tadjikistan ait notifié au Comité de l'agriculture de l'OMC l'absence de subventions à l'exportation et de soutien interne dans le secteur agricole tout au long de la période 2013-2018, il a également notifié au Comité des subventions et des mesures compensatoires deux programmes agricoles qui étaient en place pendant la même période. Les autorités sont conscientes de la nécessité d'unifier les renseignements donnés dans les notifications présentées à l'OMC.

25. Le Tadjikistan dispose d'un potentiel inexploité considérable dans les domaines de l'énergie et des industries extractives, étant donné l'importance des ressources hydroélectriques et du sous-sol sur son territoire. Au cours de la période 2013-2018, le secteur des industries extractives a été le principal bénéficiaire de l'IED, et il a consolidé sa position de principale source de recettes d'exportation. Au cours de cette période, le Tadjikistan a adopté une procédure d'adjudication des droits d'exploitation des sous-sols et a publié une liste de sites soumis à un appel d'offres. Le soutien accordé à l'entreprise publique Tajik Aluminium Company (TALCO) a facilité, entre autres choses, la création de succursales dans des activités minières.

26. Avec une matrice énergétique dominée par l'hydroélectricité, le Tadjikistan dispose d'un surplus d'électricité en été mais il a connu des pénuries en hiver en raison de la réduction des flux hydrologiques. Les tensions avec l'Ouzbékistan ont perturbé le commerce transfrontières de l'électricité et du gaz naturel et mis en lumière les inconvénients de la dépendance excessive à l'égard des réseaux d'infrastructure hérités de l'Union soviétique. Outre la poursuite des travaux d'installation de nouvelles capacités hydroélectriques, le Tadjikistan s'est également tourné vers ses réserves de charbon encore sous-exploitées pour diversifier ses sources d'énergie. Des efforts sont également en cours pour renforcer le cadre réglementaire, et pour inverser et restructurer les entreprises d'État déficitaires dans le secteur de l'énergie.

27. Le secteur manufacturier dispose d'un potentiel de croissance et de diversification grâce à une meilleure utilisation des ressources disponibles et à des liens plus étroits avec d'autres secteurs de l'économie, en particulier l'énergie, les industries extractives et l'agriculture. Toutefois, les difficultés de transport et d'approvisionnement en énergie, associées aux lourdeurs administratives et à l'accès limité au financement, continuent de décourager l'établissement d'activités manufacturières. Pour compenser ces désavantages, le Tadjikistan offre une série d'incitations visant à stimuler l'industrialisation de l'économie. Pendant la période à l'examen, le pays a créé le Fonds de soutien à l'entrepreneuriat, et la ville de Douchanbé a mis en place le Fonds de soutien aux entreprises industrielles.

28. TALCO et ses filiales demeurent le principal actif industriel du Tadjikistan. Elles réalisent d'importantes transactions commerciales avec d'autres entreprises d'État qui peuvent ne pas toujours être effectuées ou réglées sur une base entièrement commerciale. Un ensemble d'aides publiques adaptées aux activités du groupe a été adopté en 2015.

29. Du fait de la position enclavée du Tadjikistan et de son relief principalement montagneux, l'amélioration constante de la connectivité est cruciale pour son développement économique. En conséquence, la principale priorité stratégique des autorités est de surmonter les problèmes de communication et de faire du pays une plate-forme de transit régional. Après plusieurs années de laisser-aller suite à l'effondrement de l'Union soviétique, le Tadjikistan a réalisé d'importants investissements dans la remise en état et le développement des infrastructures de transport. Toutefois, les défaillances qui subsistent en termes d'infrastructure, les lacunes de la réglementation et les lourdeurs administratives continuent d'entraver les flux commerciaux. Un monopole de droit sur l'ensemble des services et infrastructures de transport ferroviaire reste en place, et il n'est pas prévu de privatiser ou d'ouvrir à la concurrence un segment quelconque de ces services.

30. L'entrée sur le marché des télécommunications du Tadjikistan n'est pas soumise à des restrictions en matière de participation étrangère et, en principe, les opérateurs étrangers et nationaux jouissent des mêmes droits. Toutefois, la question d'une réforme plus poussée de la réglementation visant à garantir une concurrence loyale, ainsi que d'une séparation appropriée de l'élaboration des politiques, de la réglementation et des fonctions commerciales des entités publiques, a pris de l'importance au cours de la période à l'examen. Les mesures sectorielles ci-après ont récemment été mises en œuvre: intensification de la pression fiscale dans le segment des services mobiles; application discrétionnaire de la réglementation fiscale et des contrôles des prix; centralisation du trafic vocal international et du trafic Internet; et contrôle de la vente et de la détention des cartes SIM. Pendant la période à l'examen, les abonnements aux services de téléphonie et d'accès à Internet ont affiché une tendance à la baisse.

31. Le système financier du Tadjikistan, encore sous-développé, en particulier s'agissant des segments non bancaires, continue d'entraver la croissance économique. Pendant la période à l'examen, le secteur bancaire a subi des déconvenues en termes de résultats à cause des risques élevés de crédit et de concentration, qui ont été exacerbés par le degré élevé de dollarisation de l'économie. Deux banques en difficulté ont été sauvées par l'État en 2016, selon un calendrier prédéfini pour le rachat de leurs parts auprès du Ministère des finances. En 2017, le mandat de réglementation et de supervision de la Banque nationale du Tadjikistan a été étendu au secteur de l'assurance. Conformément aux engagements pris par le Tadjikistan dans le cadre de l'AGCS, les exigences de nationalité et de résidence limitant le traitement national dans ce segment devaient être éliminées d'ici à 2018, mais ces limitations restent en place.

32. Bien que le Tadjikistan ait un potentiel considérable pour développer son offre de produits touristiques, les liaisons de transport peu commodes et coûteuses, en particulier le réseau limité de vols internationaux directs, demeurent un obstacle majeur au développement du tourisme. Parmi les autres difficultés, on peut citer l'accès insuffisant au financement et les faiblesses des infrastructures, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en électricité et les télécommunications. Pendant la période à l'examen, le Tadjikistan a réduit ses droits consulaires pour les visas touristiques et a pris des mesures pour faciliter les formalités de délivrance des visas.